



**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

Immédiatement après la prière, M. HAWRANIK soulève une question de privilège au sujet du nombre de projets de loi inscrits au *Feuilleton* et du peu de temps qui sera consacré à leur examen à l'Assemblée.

M. le *ministre* BLAIKIE et M. LAMOUREUX interviennent. Le président déclare la question de privilège irrecevable.

M. HAWRANIK fait appel de la décision devant l'Assemblée.

L'Assemblée convient à la majorité de maintenir la décision du président.

**POUR**

ALLAN  
ALTEMEYER  
ASHTON  
BLADY  
BLAIKIE  
BJORNSON  
BRAUN  
BRICK  
CALDWELL  
CHOMIAK  
DEWAR  
HOWARD  
IRVIN-ROSS  
JENNISSEN  
JHA  
KORZENIOWSKI  
LEMIEUX

MACKINTOSH  
MARCELINO  
MARTINDALE  
MCGIFFORD  
MELNICK  
NEVAKSHONOFF  
OSWALD  
ROBINSON  
RONDEAU  
SARAN  
SELBY  
STRUTHERS  
SWAN  
WHITEHEAD  
WIEBE  
WOWCHUK..... 33

CONTRE

BOROTSIK  
BRIESE  
CULLEN  
DRIEDGER  
DYCK  
EICHLER  
FAURSCHOU  
GERRARD  
GOERTZEN  
GRAYDON

HAWRANIK  
LAMOUREUX  
MAGUIRE  
MCFADYEN  
MITCHELSON  
PEDERSEN  
ROWAT  
SCHULER  
STEFANSON  
TAILLIEU ..... 20

---

M<sup>me</sup> la ministre OSWALD propose la première lecture du projet de loi 32 — *Loi modifiant la Loi sur la protection des personnes recevant des soins/The Protection for Persons in Care Amendment Act* — dont l’objet a été indiqué.

---

Présentation et lecture de pétitions :

M. EICHLER — Présentation d’une demande de l’Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Conservation envisage de suspendre immédiatement l’application des modifications apportées récemment au *Règlement sur les systèmes de gestion autonomes d’eaux résiduaires* pris en application de la *Loi sur l’environnement* jusqu’à ce qu’une étude démontre que celles-ci sont scientifiquement fondées, de n’interdire que les éjecteurs d’eaux usées qui nuisent à l’environnement dans les zones écologiquement vulnérables et d’offrir des incitatifs financiers aux propriétaires fonciers manitobains touchés par ces modifications. (B. Unrau, S. A. Moroz, V. Kroeker et autres)

M<sup>me</sup> DRIEDGER — Présentation d’une demande de l’Assemblée législative du Manitoba afin d’exhorter la ministre de la Santé à envisager de revenir sur sa décision de ne pas permettre à un ophtalmologiste d’exercer sa profession à Swan River et à envisager de collaborer avec la collectivité afin de fournir ce service sans délai. (A. Spencer, P. Ens, B. Lust et autres)

M. MCFADYEN — Présentation d’une demande de l’Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial envisage immédiatement de rendre le médicament Revlimid accessible aux patients souffrant de myélome multiple et à leurs fournisseurs de soins de santé au Manitoba et qu’il soit financé par la province. (C. Hambria, M. Pankewich, J. Arsiuta et autres)

M. BRIESE — Présentation d’une demande de l’Assemblée législative du Manitoba afin d’exhorter le gouvernement provincial à envisager d’adopter le tracé est, lequel est moins coûteux, plus court et plus logique, sous réserve des approbations réglementaires nécessaires, afin d’éviter aux contribuables de payer des millions de dollars en cette période économique difficile. (H. Bryce, M. Moar, B. Schultz et autres)

M. SCHULER — Présentation d’une demande de l’Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l’Infrastructure et des Transports envisage l’installation sans délai de feux de circulation à l’intersection de la route provinciale à grande circulation n<sup>o</sup> 15 et de la route n<sup>o</sup> 206 à Dugald et qu’il reconnaisse la valeur de la vie et du bien-être des élèves et des citoyens manitobains. (L. Reeves, L. Scott, C. Martin et autres)

Lundi 3 mai 2010

---

M<sup>me</sup> STEFANSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial envisage immédiatement de rendre le médicament Revlimid accessible aux patients souffrant de myélome multiple et à leurs fournisseurs de soins de santé au Manitoba et qu'il soit financé par la province. (J. Moncek, S. Moncek, G. Zak et autres)

---

M. le *ministre* LEMIEUX dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2010-2011 — Administrations locales.

(Document parlementaire n<sup>o</sup> 48)

---

M. le *ministre* RONDEAU dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2010-2011 — Vie saine, Jeunesse et Aînés.

(Document parlementaire n<sup>o</sup> 49)

---

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, MM. JHA, FAURSCHOU et MARTINDALE, M<sup>me</sup> ROWAT ainsi que M. JENNISSON font des déclarations de député.

---

Après la période des questions orales, M. HAWRANIK invoque le *Règlement* au sujet du nombre de projets de loi inscrits au *Feuilleton* et du peu de temps qui sera consacré à leur examen à l'Assemblée.

M. le *ministre* BLAIKIE et M. LAMOUREUX interviennent sur le rappel au *Règlement*. Le président déclare le rappel au *Règlement* irrecevable.

M. HAWRANIK fait appel de la décision devant l'Assemblée.

L'Assemblée convient à la majorité de maintenir la décision du président.

**POUR**

ALLAN  
ALTEMEYER  
ASHTON  
BLADY  
BLAIKIE  
BJORNSON  
BRAUN  
BRICK  
CALDWELL  
CHOMIAK  
DEWAR  
HOWARD  
IRVIN-ROSS  
JENNISSEN  
JHA  
KORZENIOWSKI  
LEMIEUX

MACKINTOSH  
MARCELINO  
MARTINDALE  
MCGIFFORD  
MELNICK  
NEVAKSHONOFF  
REID  
ROBINSON  
RONDEAU  
SARAN  
SELBY  
STRUTHERS  
SWAN  
WHITEHEAD  
WIEBE  
WOWCHUK..... 33

**CONTRE**

BOROTSIK  
BRIESE  
CULLEN  
DERKACH  
DRIEDGER  
DYCK  
EICHLER  
FAURSCHOU  
GERRARD  
GOERTZEN  
GRAYDON

HAWRANIK  
LAMOUREUX  
MAGUIRE  
MCFADYEN  
MITCHELSON  
PEDERSEN  
ROWAT  
SCHULER  
STEFANSON  
TAILLIEU..... 21

---

Conformément à l'article 27 du *Règlement*, M<sup>me</sup> STEFANSON et M. BOROTSIK formulent des griefs.

---

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

George Hickes